

DECRET N° 71/42 du 15/2/71

portant nomination du Directeur de l'Usine Textile
de Kinsoundi

Le Président de la République
Chef de l'Etat
Président du Conseil d'Etat

Vu la Constitution

Vu les textes relatifs au BCCO et à l'usine Textile de Kinsoundi

Le Conseil d'Etat entendu

DECRETE

Article 1er.- M. EKONDY-AKALA, Administrateur des SAF est nommé Directeur de l'Usine Textile de Kinsoundi

Article 2.- Le Présent décret qui entre en vigueur à compter de la date de sa signature sera publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 15 Février 1971



COMMANDANT Marien NGOUABI